

Premier Ministère

Secrétariat d'Etat à la
Recherche Scientifique
et à la Technologie

Centre d'Etudes
et de Recherches
Economiques et Sociales
TUNIS

LA MEDITERRANEE : L'HOMME ET LA MER

Actes du deuxième Séminaire du 4-5 décembre 1999



*Dans le cadre du Projet National Mobilisateur :
« Les Villes-Ports en Tunisie : Cas du Sahel »*

Premier Ministère

---*---

Secrétariat d'Etat
à la Recherche Scientifique
et à la Technologie

Centre d'Etudes
et de Recherches
Economiques et Sociales
TUNIS

LA MEDITERRANEE : L'HOMME ET LA MER

Actes du Deuxième Séminaire du 4-5 décembre 1999

Dans le cadre du **Projet National Mobilisateur :**
« LES VILLES – PORTS EN TUNISIE : CAS DU SAHEL »

Comité de suivi et d'évaluation :

- **LABAÏED Hachemi** : Chef du Projet
- **OUESLATI Ameer**
- **SALEM Abdelkrim**
- **DJELLOUL Néji**
- **BOURGOU Mongi**

Cahiers du C.E.R.E.S. Série Géographique n°22
TUNIS 2001

ASPECTS DE L'ECONOMIE DES CITES PORTUAIRES DU BYZACIUM

YOUNES Ameur *

INTRODUCTION

Les cités portuaires de la Byzacène à étudier sont au nombre de sept : Hadrumetum (Sousse), Ruspina (Monastir), Leptiminus (Lemta), Thapsus (Ras Dimasse), Gummi¹ (Mahdia), Sullectum (Salakta) et Acholla (Botria). Elles s'étendent sur la majeure partie du Sahel du *Byzaciium* et forment un cordon d'environ 150 km, qui suit le littoral (fig 1). Les cités avaient une situation géographique stratégique qui leur a permis d'occuper une place importante dans l'économie antique. D'un côté, elles possédaient un sol fertile pour les cultures d'où l'intérêt que leur ont réservé les auteurs anciens dans leurs écrits², de l'autre, elles sont dotées d'importantes installations portuaires, notamment à l'époque romaine, qui leur ont permis de faire des échanges commerciaux avec les cités de la Méditerranée.

De ces structures portuaires et d'autres constructions à fonction économique ne subsistent que quelques ruines, qui ont attiré les voyageurs et les archéologues durant le XIX^e et la première moitié du XX^e siècle. A la deuxième moitié du XX^e siècle, les archéologues ont fait des prospections, des sondages et des fouilles. Les résultats de leurs travaux ont souvent abouti à des publications sous forme d'articles ou de monographies.

Notre travail consiste donc à regrouper les données des divers auteurs, de les analyser afin d'essayer de comprendre et de restituer le rôle économique qu'avaient eu les cités portuaires de la Byzacène dans l'Antiquité.

* Faculté des Sciences Humaines et Sociales, 9 avril, Tunis.

¹ La cité de *Gummi* n'est pas celle qui se situe entre *Maxula* et *Carpis* (cf. P. ROMANELLI, « Di alcune testimonianze epigraphiche sui rapporti tra l'Africa e Roma », *Cahiers de Tunisie*, Tunis, 1960, p. 66), mais celle qui se trouve en Byzacène et qui correspond de nos jours à la ville de Mahdia (cf. ABI BAKR ABDALLAH BEN MOHAMED AL MALIKI, *Riadh annoufous* II, Beyrouth, 1981, p. 16).

² Cf. VARRON, *De Rustica*, I, 44-45 ; SILIUS ITALICUS, *Punica*, IX, 204-205 ; PSEUDO CESAR, *Bellum Africum*, IX, 1-2 ; PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XVII, 41 ; APPIEN, *Histoire romaine*, VIII, 14, 95.

I- LES PRODUCTIONS AGRICOLES ET LA PECHE

A- Les productions agricoles

Les campagnes des cités littorales de la Byzacène produisaient des produits principaux, les céréales et l'huile d'olive, ainsi que d'autres beaucoup moins importants tels que les figues et probablement le vin. A côté de ces produits, l'élevage du bétail y était pratiqué.

1- Les céréales

Le blé (*triticum*) ainsi que l'orge (*hordeum*) ont été cultivés dans les campagnes des cités portuaires du *Byzaciun* depuis l'époque punique. Les deux cultures s'adaptaient aussi bien aux terres légères phosphatées du territoire d'Hadrumetum qu'aux sols minces et caillouteux des territoires des cités entre Leptiminus et Acholla, à condition qu'ils fussent travaillés et irrigués par des quantités suffisantes de pluie³. Les auteurs anciens ont varié les rendements en blé des terres de la Byzacène. Varron⁴ ainsi que Silius Italicus⁵ affirment que le rendement est de 100 pour 1 grain, et Pline l'Ancien⁶ indique qu'il est de 150 pour un grain. Ces renseignements sont exagérés bien que le sol et le climat fussent assez favorables dès l'Antiquité. Dans le territoire d'Hadrumetum⁷, le blé (probablement *triticum durum*⁸) était la principale culture à l'époque punique ainsi qu'à l'époque romaine, du moins jusqu'à la fin du 1^{er} siècle de notre ère⁹. Lors de la guerre d'Afrique en 46 av. J.-C., Jules César n'a trouvé dans les campagnes d'Hadrumète et de *Ruspina* que du blé pour approvisionner son armée¹⁰.

A Thapsus, la culture du blé et/ou de l'orge est attestée aussi bien à l'époque punique que romaine. A la veille de la troisième guerre punique, l'armée des deux consuls romains *Manilius* et *Censorinus* a été ravitaillée.

³- A. FOUCHER, *Hadrumetum*, Tunis, 1964, p.91 ; Ph. LEVEAU, P. SILLIERES, P. VALLAT, *Campagnes de la Méditerranée romaine*, Paris, 1993, p. 192-193.

⁴- VARRON, *op. cit. supra*.

⁵- SILIUS ITALICUS, *op. cit. supra*.

⁶- PLINE L'ANCIEN, *op. cit. supra*.

⁷- Ph. LEVEAU, P. SILLIERES, J.-P. VALLAT, *op. cit. supra*, p. 193.

⁸- Selon A. FOUCHER (*op. cit. supra*, p. 94-95) le territoire d'Hadrumète s'étendait probablement du côté nord à 1 km environ au nord d'*Horrea Coelia* (Hergla) du côté sud jusqu'à la ville d'*Uzitta* et du côté ouest jusqu'à une ligne reliant *Sebkha Kelbia* et *Sebkha Sidi al Hani*.

⁹- A. FOUCHER, *op. cit. supra*.

¹⁰- PSEUDO CESAR, *op. cit. supra*.

entre autres en blé ou en orge par la cité de Thapsus¹¹. Des *dolia* ainsi qu'un silo datant de l'époque romaine avaient servi à contenir des quantités importantes de blé et/ou d'orge¹². Des meules à grains retrouvées dans le site n° 3 de la ville étaient utilisées pour moudre le blé et/ou l'orge¹³.

Les campagnes d'Acholla produisaient des quantités importantes de blé depuis la période punique. A la veille de 146 av. J.-C., la ville d'Acholla, comme celles de Thapsus et de Leptiminus, a fourni entre autres du blé à l'armée romaine¹⁴. Un siècle après, en 46 av. J.-C., les Achollitains ont envoyé du blé à l'armée de Jules César¹⁵.

2- L'huile d'olive

A l'époque punique, la documentation relative à l'oléiculture fait défaut et par conséquent la production d'huile demeure mal connue dans les cités littorales du *Byzacium* durant cette période.

A Thapsus, seulement des amphores puniques témoignent que les campagnes de la ville produisaient de l'huile à l'époque hellénistique (IV^e-II^e siècles av. J.-C.)¹⁶.

Pour la période romaine, les sources sont riches en informations sur l'oléiculture. Elles attestent que cette culture a été pratiquée dans les cités du littoral de la Byzacène. En 46 av. J.-C., Jules César a trouvé une quantité suffisante d'huile pour son armée chez les habitants de la cité d'Aggar¹⁷. Il est

¹¹- APPIEN, *op. cit. supra*.

¹²- A. YOUNES, *Recherches sur la ville portuaire de Thapsus et son territoire en Byzacène dans l'Antiquité*, Tunis, 1999, p. 163-165.

¹³- *Idem*, p. 63.

¹⁴- Cf. note 11.

¹⁵- St. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, tome VIII*, Paris 1930, p. 84-85.

¹⁶- Ces amphores type Cintas 312, datant du IV^e au II^e siècles avant notre ère ont été retrouvées dans l'*ante portum*. Elles ont servi à contenir de l'huile d'olive (cf. A. YOUNES, « Quelques aspects de l'activité économique du *portus Thapsitanus antiquus* », *Revue tunisienne des sciences sociales, CERES*, Tunis, 1999, p. 145 et 154).

¹⁷- PSEUDO CESAR, *op. cit. supra*, LXVII, 2. L'emplacement d'Aggar n'a pas été déterminé avec précision bien que des hypothèses fussent avancées par St. Gsell, A. Foucher et J.-M. Lassere. Ces auteurs pensent qu'elle se trouve vraisemblablement entre Mahdia et Salakta (cf. St. GSELL, *op. cit. supra*, p. 75 et 107-110 ; A. FOUCHER, « César en Afrique : autour d'Aggar », *Cahiers de Tunisie*, 3 1960, p. 11-17 ; J.-M. LASSERE, *Ubique populus, peuplement et mouvements de la population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a. C. - 235 p.C.)*, Paris, 1977, p. 128).

certain que dans les campagnes d'Aggar l'olivier a été cultivé depuis la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. puisque l'olivier ne produit qu'après une décennie environ. A la fin du II^e / début du III^e siècles l'oléiculture est attestée par des amphores africaines identifiées dans les cités portuaires du *Byzacium*.

A Leptiminus et à Sullectum ont été retrouvées des amphores *africana* I, II (Keay III, VI), Keay LXI, Keay LXII¹⁸, utilisées pour contenir de l'huile¹⁹ ainsi que des vestiges d'une huilerie dans la première cité²⁰. Ces amphores et l'huilerie témoignent que les deux cités avaient produit de l'huile de la fin du II^e / début du III^e à la fin du VI^e siècle.

A Thapsus ont été identifiés les ruines d'une huilerie, ainsi que les trois premiers types d'amphores connus dans les deux précédentes cités (Keay III, VI et XXV)²¹.

Ces amphores prouvent que l'huile d'olive a été produite dans la cité de Thapsus au moins à partir du premier quart du III^e siècle jusqu'à la fin du IV^e / début du V^e siècle²². Reste la période des deux premiers siècles de notre ère sur laquelle la documentation archéologique et littéraire n'apporte pas de renseignements concernant la production d'huile dans les cités littorales de la Byzacène, bien que deux lois romaines la *lex Manciana* et la *lex Hadriana* eussent encouragé la mise en valeur des terres en friche et la plantation des oliviers²³.

¹⁸- Cf. pour la cité de *Leptiminus*, David P.S. PEACOCK, F. BEJAOUI, N. BENLAZREG, « Roman amphora production in the Sahel region of Tunisia », *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherches, actes du colloque de Sienna (22-24 mai 1986)*, Paris 1989, p 197-198 ; BENLAZREG, D.J. MATTINGLY et col., *LEPTIMINUS (Lemta) : A roman port city in Tunisia*, Report N° 1, ANN ARBOR, MI, 1992, p 120-131. Pour la cité de *Sullectum*, David P. S. PEACOCK, F. BEJAOUI, N. BENLAZREG, *op. cit. supra*, p. 184-196.

¹⁹- L'amphore *africana* I (petite africaine) a été utilisée pour contenir de l'huile d'olive. Les amphores *africana* II (Keay VI), Keay XXV, LVI et LXII non poissées ont également servi à contenir le même produit agricole.

²⁰- Cf. L. FOUCHER, « Sur une fouille de Bou Hadjar », *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Ch. Saumagne*, Tunis, 1967, p 135-145.

²¹- A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p 168, 298-303 et 344-346.

²²- Il a été difficile de classer les pieds d'amphores *africana* I retrouvés dans les sites de la cité de Thapsus dans les types IA ou IB, et par conséquent a été retenue la datation générale de la production de l'amphore *africana* I.

²³- La *lex Manciana* date vraisemblablement de Vespasien. Cette loi et la *lex Hadriana* n'ont pas uniquement porté sur les terres incultes, telles que les *subscavia*, mais aussi sur les sols cultivés.

Ces deux lois incitant à l'exploitation des terres, surtout la culture de l'olivier aux dépens des autres (blé, vigne) ont amené des auteurs modernes (L. Foucher, Ph. Leveau) à penser que les cités de la Byzacène avaient produit de l'huile d'olive à la fin du I^{er} et au II^{ème} siècles²⁴.

3- Le vin et les fruits

a- Le vin

La production de vin dans les cités côtières de la Byzacène est mal connue. Seul le texte du Pseudo-César témoigne que la cité d'Aggar produisait du vin en 46 av. J.-C.²⁵.

b- les fruits : les figes

Les arbres fruitiers cultivés dans les cités littorales de la Byzacène restent en grande partie ignorés. Les textes anciens indiquent uniquement le figuier (*ficus*) à l'époque romaine.

A Ruspina ainsi qu'à Aggar, le figuier a été cultivé²⁶. Les figes ont été séchées et conservées dans des récipients en céramiques, qui sont vraisemblablement de grandes amphores pansues²⁷.

En hiver 46 av. J.-C., Jules César a trouvé des figes sèches dans la cité d'Aggar et en a pris pour son armée²⁸.

B- La pêche

A l'époque romaine, la pêche côtière a été une activité aussi importante que l'agriculture dans les cités portuaires de la Byzacène, car la côte offrait des espaces marins à haut-fond, dont la plupart sont abrités des vents d'hiver et devaient être poissonneux comme de nos jours²⁹.

²⁴ A. FOUCHER soutient la thèse que l'oléiculture a commencé à devenir importante dans le *Byzaciium* depuis la fin du I^{er} siècle, alors que pour Ph. LEVEAU la culture de l'olivier ne connaît son essor que sous le règne des Antonins au II^e siècle puisque au milieu du I^{er} siècle *Thysdrus* est encore au centre d'un pays céréalier. (Cf. A. FOUCHER, *Hadrumentum, op. cit. supra*, p. 144 ; Ph LEVEAU et col., *op. cit. supra*, p. 193-194).

²⁵ Cf. PSEUDO CESAR, *op. cit. supra*.

²⁶ Cf. PLINE L'ANCIEN, *op. cit. supra*, XV, 21 ; PSEUDO CESAR, *op. cit. supra*.

²⁷ Cf. PLINE L'ANCIEN, *op. cit. supra*, A. FOUCHER, *op. cit. supra*, p. 90-91.

²⁸ Cf. PSEUDO CESAR, *op. cit. supra*.

²⁹ La mer à haut-fond (dite mer morte) qui s'étend entre Ruspina et Thapsus (27 km environ) offre aux pêcheurs un «bassin» poissonneux et abrité des vents pendant l'hiver.

Les vestiges archéologiques liés à la pêche confirment le rôle considérable de cette activité. Dans les cités d'Hadrumetum, de Leptiminus, de Gummi, de Sullethum et de Caput Vada ont été identifiés des restes d'installations de traitement de poissons et de crustacés³⁰. Dans la cité de Thapsus ont été retrouvés un peson en terre cuite qui appartenait à l'origine aux filets de pêche, ainsi que des amphores africana IIC, Keay XXV qui auraient contenu des produits dérivés de la pêche³¹.

Les témoignages des sources littéraires, archéologiques attestent que les cités littorales avaient développé la production agricole et celle de la pêche dans l'Antiquité.

A l'époque, punique la principale culture était le blé (très probablement le *triticum durum*) et/ou l'orge (*hordeum*). La culture de l'olivier était secondaire et pratiquée dans quelques cités.

A l'époque romaine, l'oléiculture s'est développée très probablement aux dépens de la céréaliculture, car elle était plus rentable. La viticulture et la culture des figuiers étaient secondaires et pratiquées dans quelques cités. La production de la pêche a connu un essor et alimentait en plus des marchés locaux l'«industrie» des conserves.

II- LA PRODUCTION «INDUSTRIELLE»

A- La pierre et ses dérivés

Les carrières et les fours à chaux antiques restent très mal étudiés dans les cités côtières du *Byzacium*³².

Les carrières antiques ont été uniquement reconnues dans les cités de Leptiminus³³ et de Thapsus³⁴. Quant aux fours à chaux, ils n'ont été identifiés que dans le territoire de la ville de Thapsus³⁵.

³⁰ - Cf. N. BEN LAZREG, M. BONIFAY, A. DRINE, P. TROUSSET, «Production et commercialisation des *salsamenta* de l'Afrique ancienne», *Production et exportations africaines, actualités archéologiques, CTHS, Paris, 1995, p. 106.*

³¹ - A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p. 103, 299-303, 344-346 et 374.

³² - Les territoires de nombreuses cités n'ont pas été prospectés, d'une part, les fours à chaux et les carrières antiques n'ont pas toujours intéressé les archéologues lors des prospections, d'autres part.

³³ - Cf. H. SALADIN, *Archives des Missions*, 1887, p. 9 ; Dr CARTON, «Excursion à Lemta», *Bulletin de la Société Archéologique de Sousse*, 1905, p. 28-29.

³⁴ - A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p. 143-144.

B- La céramique

1- La céramique punique

La production de la céramique punique dans les cités portuaires de la Byzacène est peu connue, car les documents épigraphiques et archéologiques concernant celle-ci sont rares.

C'est seulement dans les cités de Sullecthum ou d'Aggar³⁶, de Thapsus et d'Hadrumète que des ateliers de potiers ayant produit de la céramique punique ont été reconnus. Dans le territoire de Sullecthum, un atelier de potier avait produit des amphores puniques (type Mana D) vraisemblablement au IV^e ou au III^e siècle av. J.-C.³⁷.

Dans la cité de Thapsus, l'atelier de potier situé dans le site rural n° 44³⁸ avait produit de la céramique punique³⁹. Il est possible que les objets en céramique punique identifiés dans la cité provenaient entre autres de cet atelier⁴⁰. Dans la cité d'Hadrumète, un ou plusieurs atelier(s) a (ont) produit des lampes à huile puniques⁴¹.

2- La céramique romaine

La documentation épigraphique et archéologique sur la céramique romaine est beaucoup plus riche en informations que celle concernant la céramique punique. Elle permet d'étudier avec plus de détails la production de la céramique romaine de la plu part des cités de la Byzacène (fig. 2)

Dans la cité d'Hadrumète, la production d'objets en céramique romaine est attestée aussi bien par des estampilles indiquant le nom de la cité et celui du potier que par des moules. Plusieurs ateliers de potiers ont été ainsi identifiés. Un de ces ateliers a commencé à produire des lampes à huile à partir du II^e siècle ap. J.-C.⁴².

³⁵ - *Idem*, p. 151-153.

³⁶ - Dans la mesure où la cité de Sullecthum et celle d'Aggar n'avaient pas existé à l'époque punique l'atelier de potier aurait appartenu à la cité d'El Alia.

³⁷ - David P.S. PEACOK, F. BEJAOUI, BENLAZREG, *op. cit. supra*, p. 196 et 199.

³⁸ - Cf. A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p 144-145.

³⁹ - D'après H. BEN YOUNES, l'atelier de potier de ce site avait produit de la céramique punique (Communication faite lors du séminaire sur Thapsus le 4 août 1999 à Békalta). Nous attendons la publication des résultats de la fouille du four de cet atelier.

⁴⁰ - Cf. A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, tableau n° 41, p. 304.

⁴¹ - A. FOUCHER, *Hadrumetum*, *op. cit. supra*, p. 66-67.

⁴² - *Idem*, p. 194 et 259.

Il appartenait à un potier italien Novius Justinus⁴³. Quatre autres ateliers ont produit des amphores africaines (africana I, II) aux III^e et IV^e siècles ap. J.-C.⁴⁴. N'ont été identifiés que le nom et le sobriquet d'un potier d'origine italienne, Fan(nius ?) Fort(unatus)⁴⁵ ; trois autres noms de potiers restent actuellement difficiles à déterminer avec précision⁴⁶. Le dernier atelier reconnu à travers les moules avait produit entre autres des statuettes en terre cuite, vraisemblablement à partir de la fin du II^e siècle jusqu'à la fin de la première moitié du III^e siècle ap. J.-C.⁴⁷.

A Leptiminus, la production d'objets en céramique romaine est attestée soit par les timbres amphoriques qui indiquent le nom de la cité ainsi que celui du potier, soit par des tessons provenant des fours d'ateliers de céramique. Les ateliers de potiers qui ont été identifiés ont produit essentiellement des amphores africaines et de la céramique de cuisine africaine. Trois de ces ateliers ont fabriqué des amphores africana II durant la deuxième moitié du III^e et au IV^e siècle ap. J.-C.⁴⁸. Ils appartenaient à des potiers identifiés par leur prénom (Dom(itianus))⁴⁹ ou par leur sobriquet (Auspi(calis)) ; (S(e)C(un)D(us))⁵⁰.

⁴³ - *Ibidem*, p. 194.

⁴⁴ - Cf. F. ZEVI, A. TCHERNIA, « Amphores de Byzacène au Bas-Empire », *Antiquités africaines*, tome 3, 1969, p. 180-185 et 188-195. Il est possible selon la chronologie de la fabrication de ces deux types d'amphores (petite et grande africaine) établie par S.J. KEAY, que les ateliers de potiers d'Hadrumète ont commencé à produire ces amphores à partir de la fin du II^e siècle jusqu'au V^e siècle (Cf. S.J. KEAY, *Late roman amphorae in the Western Mediterranean. A typology and economic study: The catalan evidence*. Oxford, 1984, p. 392.)

⁴⁵ - Cf. F. ZEVI, A. TCHERNIA, « Amphores... », *op. cit. supra*, p. 66-67. Le gentilice Fanninus est connu en Italie (Campanie, *Samnium*), ainsi qu'en Afrique du Nord (Uzalis, Celtianis, Rusicade). Cf. J.-M. LASSERE, *Ubique...*, *op. cit. supra*, p. 177.

⁴⁶ - Cf. ZEVI, A. TCHERNIA, « Amphores... », *op. cit. supra*, p. 181-182 et 188-195. CLHDR/FLC ; HDMT/SDL et PAVLF/HADR.

⁴⁷ - Cf. A. FOUCHER, Hadrumetum, *op. cit. supra*, p. 259-260. L'hypothèse selon laquelle ces statuettes ont été fabriquées dans les autres ateliers n'est pas à exclure bien que A. FOUCHER défende l'idée de leur production par un atelier à part.

⁴⁸ - Cf. F. ZEVI, A. TCHERNIA, « Amphores... », *op. cit. supra*, p. 182, 199, 201, 207, 209, 211 et 214. Il est probable d'après la chronologie de la fabrication de l'amphore africana I établie par S.J. Keay, que ces trois ateliers ont commencé à produire cette amphore dès le premier quart du III^e siècle jusqu'au V^e siècle (cf. S. J. KEAY, *Late...*, *op. cit. supra*, p. 392.)

⁴⁹ - Cf. F. ZEVI, A. TCHERNIA, « Amphores... », *op. cit. supra*, p. 182.

⁵⁰ - *Idem*, p. 199 et 201 ; les deux sobriquets sont attestés en Afrique (cf. J.-M. LASSERE, *Ubique...*, *op. cit. supra*, p. 345, 445 et F. ZEVI, A. TCHERNIA, « Amphores... », *op. cit. supra*, p. 199).

D'autres ateliers ont produit des amphores africana I, II ainsi que les types Keay LXII et les formes Hayes 181 et 182 appartenant à la céramique de cuisine entre la fin du II^e siècle et le VI^e siècle ap. J.-C.⁵¹. Ces ateliers sont au nombre de trois. Ils ont été identifiés sur le terrain à partir des tessons de céramique⁵². L'hypothèse selon laquelle certains de ces ateliers appartenaient à un ou plusieurs atelier(s) de potier(s) identifié(s) *supra* à partir des timbres amphoriques est plausible. Reste l'atelier de potier retrouvé à Moknine qui a vraisemblablement produit de la céramique commune ainsi que des amphores africaines type Keay LII entre le IV^e siècle et la fin du V^e siècle⁵³. De nos jours, il est difficile de déterminer si cet atelier appartenait au territoire de Leptiminus ou à celui de Thapsus. Dans cette dernière cité, la production d'objets en céramique romaine est attestée aussi bien par un timbre amphorique que par des vestiges appartenant aux fours d'ateliers de céramique. Un atelier a produit entre autres des amphores africaines⁵⁴. Il appartenait au potier Velox⁵⁵. Trois autres ateliers de potiers ont été identifiés dans le site de la ville à partir des rebuts de cuisson et par les briques en terre cuite provenant des parois des laboratoires des fours⁵⁶. Les rebuts de cuisson ainsi que les tessons concentrés dans le périmètre du four témoignent que ces ateliers ont produit entre autres des amphores africaines⁵⁷. L'hypothèse selon laquelle un ou plusieurs des ces ateliers appartenait (aient) à Velox est vraisemblable.

⁵¹- David. P.S. PEACOCK, F. BEJAOUI, N. BENLAZREG, « Roman... », *op. cit. supra*, p 197-201 et N. BENLAZREG, D.J. MATTINGLY et col., *Leptiminus (Iemta)...*, *op. cit. supra*, p 120-131, 154-156.

⁵²- David. P.S. PEACOCK, F. BEJAOUI, N. BENLAZREG, « Roman... », *op. cit. supra*, p 197-199 et figure n° 21, p 220.

⁵³- David. P.S. PEACOCK, F. BEJAOUI, N. BENLAZREG, « Roman pottery production in central Tunisia », *Journal of roman Archeology*, Paris, 3, 1990, p 61.

⁵⁴- Le fragment du col d'amphore ne permet ni de déterminer le type d'amphore, ni la période approximative de l'activité de l'atelier (cf. A. YOUNES, « Estampille sur col d'amphore africaine », *ZPE*, 125, Bonn, 1999, p 259-260.

⁵⁵- Velox est un sobriquet connu en Afrique du Nord, en Italie, en Sicile et signifie preste (cf. A. YOUNES, « Estampille... », *op. cit. supra*, p 259).

⁵⁶- Cf. A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p 296.

⁵⁷- Suite à chaque labour profond, des tessons regroupés dont certains sont surcuits émergent à la surface du sol. D'après leur pâte, leur couleur et leur épaisseur, ces tessons appartiennent à des amphores africaines. Faute de sondages et de fouilles, il est de nos jours, impossible de déterminer les types d'amphores fabriquées dans ces ateliers.

Dans la cité de Sullecthum, la production d'objets en céramique romaine est plus attestée par les vestiges archéologiques que par les timbres amphoriques. Les ateliers de potiers identifiés par les estampilles sur cols d'amphores africana I et II⁵⁸ ne peuvent pas être définitivement attribués à Sullecthum, puisqu'une partie du timbre (*ASUL*, *ASYL*) pose encore un problème d'interprétation⁵⁹. Les autres ateliers de potiers identifiés dans la cité⁶⁰ aussi bien par les rebuts de cuisson que par les briques appartenant aux fours ont produit de la céramique commune, ainsi que plusieurs types d'amphores africaines à partir de la fin du II^e jusqu'au VI^e siècle⁶¹. Les ateliers situés dans la ville ou dans la zone suburbaine ont commencé à produire des amphores dès le II^e siècle ap. J.-C. alors que les ateliers établis dans la campagne éloignée de la ville ont produit des amphores africaines depuis le V^e siècle jusqu'au VI^e siècle⁶².

Dans la cité d'Acholla, la production d'objets en céramique est connue aussi bien par les rebuts de cuisson que par les briques appartenant aux fours d'ateliers de potiers⁶³. De nos jours, le nombre d'ateliers de potiers est difficile à déterminer⁶⁴. Les ateliers de potiers d'Acholla ont produit de la céramique commune, ainsi que des amphores africaines, africana I et Pseudo-Tripolitana II ou III probablement à la fin du II^e ou au III^e siècle⁶⁵. Les ateliers de potiers situés dans le territoire d'Acholla (Henchir Ben Hassine, Henchir Ech Choggaf) ont produit de la céramique sigillée, commune et des amphores.

⁵⁸ - Cf. F. ZEVI, A. TCHERNIA, « Amphores... », *op. cit. supra*, p 177-182 et 189, 191 ; David. P.S. PEACOCK, F. BEJAOU, N. BENLAZREG, « Roman... », *op. cit. supra*, p 194 et 200-201.

⁵⁹ - D'après F. ZEVI, il n'est pas certain que l'abréviation latine ASVL ou ASYL soit celle du nom de la cité Sullecthum. cf. F. ZEVI, A. TCHERNIA, « Amphores... », *op. cit. supra*, p 182.

⁶⁰ - Cf. David. P.S. PEACOCK, F. BEJAOU, N. BENLAZREG, « Roman... », *op. cit. supra*, p 184-196 et figure n° 2, p 203.

⁶¹ - *Idem*, p 183-196 et figures 6 à 20. Africana I, II, Keay XXV, XL, LIX, LXI, LXII et très probablement Tripolitana II, III.

⁶² - Cf. David. P.S. PEACOCK, F. BEJAOU, N. BENLAZREG, « Roman... », *op. cit. supra*, p 183-195 et 199-201.

⁶³ - Cf. David. P.S. PEACOCK, F. BEJAOU, N. BENLAZREG, « Roman... », *op. cit. supra*, p 61-62. L'hypothèse selon laquelle les ateliers de potiers identifiés à Henchir Ben Hassine ainsi qu'à Henchir Ech Choggaf avaient dépendu de la cité de Thysdrus est peu probable, car ils sont proches d'Acholla (cf. figures 1 et 3).

⁶⁴ - Cf. David. P.S. PEACOCK, F. BEJAOU, N. BENLAZREG, « Roman... », *op. cit. supra*.

⁶⁵ - *Idem*, p 61-62.

Dans l'atelier de Henchir Ben Hassine ont été vraisemblablement fabriquées de la céramique commune et des amphores africana I⁶⁶. Quant aux ateliers d'Henchir Ech Choggaf, ils ont produit de la céramique de cuisine (formes Hayes 195, 196), de la céramique commune, ainsi que des amphores type Keay XXV et Pseudo-Tripolitana de la fin du II^{ème} au V^{ème} siècles⁶⁷.

C- Les produits de la pêche

La production des *salsamenta* est connue dans la plupart des cités du littoral de la Byzacène aussi bien par les sources littéraires que par les vestiges archéologiques. D'après Strabon, les produits de la pêche (tels que le poisson et les crustacés) sont traités et mis en conserve aux îles Kuriates⁶⁸. De nos jours, aucune trace de cuves liées à cette activité n'a été retrouvée dans les deux îles Kuriates. Il est très probable que le recul du rivage depuis l'Antiquité a entraîné la destruction et le remblaiement des restes des cuves.

La documentation archéologique est beaucoup plus riche en information, elle a permis d'identifier des vestiges liés à cette « industrie » dans les cités de Ruspina, de Leptiminus, de Gummi, de Sullectum et de Caput Vada⁶⁹ (fig. 3).

A Leptiminus, à Gummi⁷⁰, à Caput Vada, très vraisemblablement à Ruspina⁷¹, ainsi qu'entre celle-ci et Leptiminus, à proximité de Caput Vada ont été retrouvés les restes de cuves de salaisons⁷².

⁶⁶ - *Ibidem*, p 61-63.

⁶⁷ - *Ibidem*, p 61-63.

⁶⁸ - Cf. STRABON, *Géographie*, XVII, 16.

Les deux îles Kuriates sont peu éloignées de Ruspina (21 Km) et de Leptiminus (24 Km). L'hypothèse selon laquelle ces îles dépendaient économiquement de l'une des deux cités est vraisemblable.

⁶⁹ - Cf. N. BENLAZREG, M. BONIFAY, A. DRINE, P. TROUSSET, « Production ... », *op. cit. supra*, p 106, figure n° 2 et p 111.

⁷⁰ - Les cuves ont été retrouvées au bord de la mer à 150 m environ au nord du cothon. Elles sont en forme de baignoires qui rappelle celle des cuves de *salsamenta* de Sullectum (fig. 4, 5, 6 et 7). Les cuves ont été creusées dans la roche en tuf et ont été revêtues d'une couche de mortier (chaux mélangée à de fragments de tuileaux et de charbons), puis d'une autre couche de ciment étanche (fig. 5). Les dimensions d'une cuve la mieux conservée font 1.60m de largeur et 3.50m de longueur.

⁷¹ - Dans cette cité n'ont été identifiés que des viviers. Toutefois, l'hypothèse selon laquelle des cuves de *salsamenta* auraient existé à Ruspina est très probable (Cf. N. BENLAZREG, M. BONIFAY, A. DRINE, P. TROUSSET, « Production... », *op. cit. supra*, p 111).

A Sullectum, la production des *salsamenta* est beaucoup plus importante. Les cuves retrouvées témoignent de la présence d'une usine de salaisons.

La documentation épigraphique et archéologique a permis de faire le point sur l'essentiel de la production « industrielle » telle que la céramique africaine et les *salsamenta*. A l'époque romaine, la production de la céramique africaine et celle des *salsamenta* étaient très développées. Les cités portuaires du *Byzacium* avaient leurs ateliers de potiers qui fabriquaient des amphores, ainsi que de la céramique de cuisine et commune⁷³ très probablement à partir de la fin du II^e/ fin III^e siècles jusqu'au VI^e siècle.

Les noms de certains potiers sont désormais connus. Ces cités avaient également leurs installations pour traiter les produits de la mer tels que le poisson et les crustacés. L'hypothèse selon laquelle le développement de la production des *salsamenta* a entraîné celle des amphores dans les cités portuaires de la Byzacène pour contenir ces produits est très probable.

III- LE COMMERCE

L'activité commerciale dans les cités du littoral du *Byzacium* était assez développée grâce à leurs importantes installations portuaires et au réseau routier qui les reliait aussi bien aux cités de la Proconsulaire qu'à celles de la Méditerranée (fig. 8). Les échanges commerciaux entre les cités du littoral de la Byzacène et celles de la Proconsulaire et/ou de la Méditerranée qui ont duré environ dix siècles (IV^e siècle av. J.-C. – VI^e siècle ap. J.-C.) avec des périodes de faible activité⁷⁴ comprennent du marbre, des objets en céramique ainsi que des produits agricoles (huile, vin) et de la pêche.

A- Le commerce intérieur

La documentation archéologique disponible ne permet pas d'étudier les échanges commerciaux entre l'ensemble des cités littorales du *Byzacium*

⁷²- *Idem*, p. 106, figure n° 2. Nous nous sommes abstenus de citer la production de salaisons à Hadrumetum, car nous ne connaissons pas les preuves qui ont amené A. FOUCHER à indiquer la présence de cette production dans la cité (cf. A. FOUCHER, *Hadrumetum, op. cit. supra*, p 85-86).

⁷³- Faute de sondages et de fouilles des fours de potiers identifiés, il est difficile d'émettre l'hypothèse selon laquelle les ateliers de potiers n'avaient pas produit de sigillée africaine (A/D, C, C/E, E), qui était produite dans ceux de la Byzacène occidentale.

⁷⁴- Cf. *infra*.

et celles du nord de l'Afrique. Deux produits, le marbre ainsi que la sigillée africaine ont été importés par deux cités : Leptiminus et Thapsus⁷⁵.

1- Le marbre

Leptiminus et Thapsus ont fait venir du marbre blanc très vraisemblablement des carrières de Fifila (Cap de Garde en Algérie), ainsi que du marbre jaune veiné (giallo antico) des carrières de Simitthu (Chemtou en Tunisie)⁷⁶. Les blocs et/ ou les plaques en marbre auxquels appartenaient les fragments retrouvés dans les deux cités ont été certainement transportés vers celles-ci par voie maritime⁷⁷.

2- La sigillée africaine

Leptiminus, Thapsus et Acholla ont très probablement fait venir deux types de la sigillée africaine A et D⁷⁸. Le premier type comprend les formes

⁷⁵ - Nous regrettons l'absence de sondages et de fouilles de tous les ateliers de potiers identifiés ainsi que des prospections dans l'ensemble des cités côtières du *Byzaciium* qui permettent de recenser et /ou de ramasser tous les vestiges archéologiques en surface (tels que les fragments de marbre, les tessons de céramique) de les identifier et de les classer.

⁷⁶ - Cf. Dr CARTON, «Excursion...», *op. cit. supra*, p 28-29 ; N.BENLAZREG, D.J. MATTINGLY et col., *Leptiminus...*, *op. cit. supra*, p 162 ; A. YOUNES, «Quelques aspects...», *op. cit. supra*, p 141.

⁷⁷ - Le transport des objets lourds et encombrants tels que les blocs de pierre et de marbre est assuré par voie maritime, car il devait être à bon marché (cf. Ph. LEVEAU, *Caesarea de Maurétanie, une ville romaine et ses campagnes*, Paris, 1984, p 439).

⁷⁸ - Nous n'avons considéré comme céramique sigillée africaine importée que les types produits soit dans des ateliers de potiers en Tunisie septentrionale soit dans ces derniers et dans ceux de la Byzacène occidentale, car en l'absence de sondages et de fouilles des fours identifiés aussi bien à Leptiminus, à Thapsus qu'à Acholla, il est difficile d'émettre l'hypothèse selon laquelle les types A/D, C, C/E et E produits dans les ateliers de la Byzacène n'ont pas été fabriqués dans ces trois cités. Pour les centres de production de la sigillée africaine cf. *Atlante delle forme ceramiche, I, Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo (medio e tardo impero)*, *Encyclopedia dell'arte antica, Classica e orientale*, Roma, 1981 ; L. SAGUI, « Ceramica africana dalla « villa di Tiberio a Sperlonga » », *MEFRA*, 2, 1980, p 471 ; St. TORTORELLA, « Ceramica africana. Un bilancio dell'ultimo decennio di ricerca », *Productions et exportations africaines, actualités archéologiques*, CTHS, Paris, 1955, p 79-102.

A^{1/2}, A²⁷⁹ fabriqués dans des ateliers de potiers de la Tunisie septentrionale et/ou dans ceux de la partie occidentale de la Byzacène entre 150 et la fin du III^e siècle⁸⁰. Faute de contexte archéologique permettant une datation précise de leur importation, il est probable que les deux formes ont été importées durant la période de leur production (150- fin III^e siècle), mais à une quantité beaucoup inférieure que la sigillée D⁸¹.

Celle-ci comprend les formes D¹ et D²⁸² produites dans des ateliers de la Tunisie septentrionale entre 290/300-600+⁸³. Il est vraisemblable que les deux formes de la sigillée D ont été importées durant la période de leur production (290/300-600+). L'hypothèse selon laquelle les deux types de la sigillée africaine A et D ont été transportés de leurs centres de production dans la zone occidentale de la Byzacène vers le port de Tacape ou de ceux dans la zone de la Tunisie septentrionale vers le port de Carthage par voie terrestre, ensuite de ces deux ports vers les cités de Leptiminus, de Thapsus et d'Acholla par voie maritime est probable⁸⁴.

B- Le commerce extérieur

La documentation archéologique en rapport avec le commerce extérieur est plus riche en informations que celle relative au commerce intérieur et permet de faire le point sur plusieurs produits échangés entre les pays de la Méditerranée romaine (l'Italie, le sud de la France, la Sardaigne, la Grèce,) et les cités portuaires de la Byzacène⁸⁵. Celles-ci ont importé du marbre, du granit, de la céramique hellénistique, campanienne et arrétine, du vin et ont exporté de la céramique africaine, des *salsamenta*, de l'huile.

⁷⁹- Cf. S. GOZLAN, A. BOURGEOIS, « Nouvelles recherches à la maison de Neptune (Acholla-Botria) », *BCTH*, 1981, p 83-88. ; A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p 308-312, 347-350 ; N. BENLAZREG, D.J. MATTINGLY et col., *Leptiminus...*, *op. cit. supra*, p 117-120.

⁸⁰- Cf. Atlante, L. SAGUI, St. TORTORELLA cités dans la note 78.

⁸¹- A Leptiminus la sigillée A représente 3% et la sigillée D 61% du nombre total des tessons retrouvés et datés (cf. N. BENLAZREG, D.J. MATTINGLY et col., *Leptiminus...*, *op. cit. supra*, p 117-120). A Thapsus la sigillée A compte 9% et la sigillée D 43% de la quantité totale des tessons ramassés et datés (cf. A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p 307-312 et 347-351).

⁸²- Cf. note 79.

⁸³- Cf. note 80.

⁸⁴- Cf. A. YOUNES, « Quelques aspects... », *op. cit. supra*, p 142.

⁸⁵- Parmi ces cités qui faisaient des échanges commerciaux avec l'Italie à partir de la fin du II^e/ début III^e siècles, Gummi, Sullecthum ainsi qu'Acholla avaient leurs bureaux dans la place des corporations à Ostie (cf. P. ROMANELLI, « Di alcune testimonianze... », *op. cit. supra*, p 63-72).

1- Les importations

Le marbre et le granit

Les cités de Leptiminus et de Thapsus ont fait venir du marbre ainsi que du granit de la Grèce, de l'Asie Mineure, de la Sardaigne et de l'Italie⁸⁶. La première cité a importé du marbre vert, vert-veiné de la Grèce et du granit gris très vraisemblablement de la Sardaigne⁸⁷. La deuxième a importé du marbre beige (*bigio africanato*) de l'Asie mineure, du marbre rouge (*rosso antico*) de la Grèce et du marbre gris de l'Italie, ainsi que du granit de l'île d'Elbe⁸⁸.

Les colonnes en granit ainsi que les plaques et/ ou les blocs en marbre ont été acheminés vers les deux cités par voie maritime.

La céramique hellénistique

Les habitants d'Hadrumète, de Leptiminus et de Thapsus ont fait venir des objets en céramique hellénistique⁸⁹. Ce sont des vases et des lampes probablement importés de la Grèce et/ou de la Sicile entre le IV^e et le II^e siècles av. J.-C..

La céramique campanienne et arrétine

Les habitants de Thapsus ont fait venir de la céramique campanienne A et B en petite quantité⁹⁰ vraisemblablement du milieu du II^e siècle à ± 20 av J.-C. des ateliers situés dans le Golfe de Naples pour la première et à

⁸⁶ L'absence d'étude du marbre des autres cités de la Byzacène ne signifie pas que celles-ci ne les ont pas importés à l'époque antique.

⁸⁷ Cf. N. BEN LAZREG, D.J. MATTINGLY et col., *Leptiminus...*, *op. cit. supra*, p 162.

⁸⁸ Cf. A. YOUNES, « Quelques aspects... », *op. cit. supra*, p 142.

⁸⁹ Cf. G. HANNEZO, L. MOLINS, MONTAGNON, « Notes archéologiques sur Lemta (Leptiminus) », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, 1987, p. 302 ; J.-J. DESMET, « Fouilles de sépultures puniques à Lamta (Leptis Minor) », *Bulletin du comité des Travaux Historiques*, 1913, p. 335-342 ; A. FOUCHER, *Hadrumetum*, *op. cit. supra*, p 61, 67 ; A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p 59, 134-135.

⁹⁰ Pour les Leptitains, l'hypothèse selon laquelle ils ont importé de la céramique campanienne n'est pas exclue, car une quantité non négligeable de tessons de céramique fine à vernis noir a été retrouvée dans la cité, mais non classée (Cf. N. BENLAZREG, D.J. MATTINGLY et COL., *Leptiminus...*, *op. cit. supra*, p 117).

partir du deuxième quart du I^{er} siècle av. J.-C. des ateliers établis en Campanie ou en Toscane pour la seconde⁹¹.

Les Hadrumetins ont importé de la céramique d'Arezzo durant les deux premiers siècles av. J.-C.⁹².

Les types de céramique hellénistique, campanienne, arrétine ont été acheminés vers Hadrumète, Thapsus, Leptiminus par voie maritime⁹³. Il est très probable qu'une grande partie de la céramique campanienne et arrétine a été utilisée par le *conventus civium Romanorum* qui habitait dans les deux cités après la troisième guerre punique en 146 av. J.-C.⁹⁴.

Le vin

L'importation du vin est attestée par des amphores vinaires identifiées aussi bien à Thapsus qu'à Leptiminus⁹⁵. Les habitants des deux cités ont importé du vin de l'Italie dans des amphores type Dressel très probablement pendant une période peu supérieure à un siècle (début du dernier tiers du II^e siècle av. J.-C. – dernière décennie du I^{er} siècle av. J.-C.)⁹⁶. Cette période correspond à celle d'importation de la céramique campanienne par les Thapsitains et vraisemblablement par les Leptitains⁹⁷. Il est possible qu'une grande quantité du vin italien avait été consommée par les deux communautés de citoyens romains résidant dans les deux cités.

Restent trois amphores vinaires : une très probablement d'origine sicilienne⁹⁸, une type Keya LXV⁹⁹ et une gauloise 4¹⁰⁰. Les deux premières

⁹¹ - Cf. A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p 298-300 ; A. YOUNES, «Quelques aspects...», *op. cit. supra*, p 143.

⁹² - Cf. A. FOUCHER, *Hadrumetum*, *op. cit. supra*, p 118-119.

⁹³ - Cf. A. YOUNES, «Quelques aspects...», *op. cit. supra*, p 143.

⁹⁴ - Cf. J.-M. LASSERE, *Ubique populus...*, *op. cit. supra*, p 87-97 ; A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p 378-382.

⁹⁵ - Le silence des sources concernant l'importation du vin notamment italien par les autres cités portuaires de la Byzacène n'écarte pas l'hypothèse selon laquelle les habitants de celles-ci ont fait venir du vin, tel que le *conventus civium Romanorum* d'Hadrumète.

⁹⁶ - Dans le port de Thapsus ont été retrouvées les amphores Dressel 1a, c et 2-4 (cf. A. YOUNES, «Quelques aspects...», *op. cit. supra*, p 143-144 et 153). Dans la cité de Leptiminus ont été découvertes les amphores Dressel 1a et 2-4 (cf. N. BEN LAZREG, D.J. MATTINGLY et col., *Leptiminus...*, *op. cit. supra*, p 135).

⁹⁷ - Cf. note 90.

⁹⁸ - Cf. M.H. FANTAR, « villes-ports de Byzacène avant la conquête romaine » *colloque international, La Méditerranée, l'Homme et la mer, Cahiers du CERES, séries géographie n° 21, Tunis, 1999, p 35.*

témoignent que les Thapsitains faisaient déjà venir le vin italien depuis le IV^e siècle av. J.-C.¹⁰¹ ainsi que du vin de la Méditerranée orientale à l'époque vandale et/ou à celle byzantine¹⁰². La troisième amphore prouve que les Leptitains avaient importé du vin de la Gaule méridionale probablement à partir de l'époque flavienne¹⁰³.

2- Les exportations

La céramique africaine

Le grand nombre d'ateliers de potiers identifiés dans la plupart des cités portuaires de la Byzacène (Hadrumète, Leptiminus, Thapsus, Sullectum, Acholla)¹⁰⁴ avaient exporté aussi bien de la sigillée que de la céramique de cuisine, notamment le type C et les formes 181, 182¹⁰⁵ vers des pays de la Méditerranée comme d'autres centres de productions de la Byzacène occidentale (ateliers de potiers de Telmine, de Djebel Trozza)¹⁰⁶.

Les *salsamenta*

L'exportation des conserves de poissons et des crustacés est attestée aussi bien par les vestiges liés à l'«industrie» des *salsamenta* découverts dans les cités portuaires de la Byzacène¹⁰⁷ que par les amphores fabriquées

⁹⁹ - Cf. A. YOUNES, « Quelques aspects... », *op. cit. supra*, p 144 et 156.

¹⁰⁰ - Cf. N. BEN LAZREG, D.J. MATTINGLY et col., *Leptiminus...*, *op. cit. supra*, p 136.

¹⁰¹ - Cf. note 98.

¹⁰² - Cf. note 99 ; S.J. KEAY, *Late Roman...* *op. cit. supra*, p 354.

¹⁰³ - Cf. A. TCHERNIA, *le vin de l'Italie romaine*, Paris, 1986, p 236-238, et 246-248.

¹⁰⁴ - Cf. David. P.S. PEACOCK, F. BEJAOU, N. BENLAZREG, « Roman amphora... », *op. cit. supra*, p. 61-66 et figure 1, p 60 ; St. TORTORELLA, « La ceramica africana... », *op. cit. supra*, figure 1, p 80 ; A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p 296-297 ; A. YOUNES, « Estampille sur col... », *op. cit. supra*.

¹⁰⁵ - Les tessons de céramique retrouvés lors des prospections appartenaient à la sigillée C et aux formes Hayes 181, 182 dans les deux cités de Leptiminus et de Thapsus, et à la forme Hayes 182 dans la cité de Sullectum. Des sondages et/ou des fouilles des fours de potiers permettront de déterminer les types de la céramique africaine produits dans ces ateliers (cf. N. BENLAZREG, D.J. MATTINGLY et col., *Leptiminus...*, *op. cit. supra*, p 117-119 ; David. P.S. PEACOCK, F. BEJAOU, N. BENLAZREG, « Roman amphora... », *op. cit. supra*, p 186 ; A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p 308-311 et p 347-351).

¹⁰⁶ - Cf. St. TORTORELLA, « La ceramica africana... », *op. cit. supra*.

¹⁰⁷ - Cf. *supra*, p 13-14.

dans des ateliers de potiers de celles-ci¹⁰⁸, ayant transporté des conserves des produits de la mer (amphores types Keay VI, XXV, LXI, LXII)¹⁰⁹ et retrouvées dans des pays de la Méditerranée romaine (Italie, sud de la Gaule¹¹⁰). Ainsi, les cités de Sullecthum, de Gummi, de Leptiminus et très probablement d'Acholla, de Ruspina ont exporté des *salsamenta* aussi bien en Italie qu'au sud de la France¹¹¹. D'ailleurs, trois de ces cités portuaires (Acholla, Sullecthum, Gummi) avaient des bureaux dans la place des corporations d'Ostie¹¹². Dans ces bureaux siégeaient les représentants commerciaux de ces cités qui s'occupaient des échanges avec Rome¹¹³.

Les exportations des *salsamenta* des cités portuaires de la Byzacène vers les pays de la Méditerranée ont très vraisemblablement commencé à partir de la première moitié du III^e jusqu'au VI^e siècle¹¹⁴.

¹⁰⁸ - Cf. David. P.S. PEACOCK, F. BEJAOUI, N. BENLAZREG, « Roman amphora... », *op. cit. supra*, p 182-201; N. BENLAZREG, D.J. MATTINGLY et col., *Leptiminus...op. cit. supra*, p 120-135; A. YOUNES, *Recherches...*, *op. cit. supra*, p 298-303, 313-315 et 344-346, 352-353.

¹⁰⁹ - La thèse selon laquelle ces types d'amphores poissées ont été uniquement utilisées pour transporter des conserves des produits de la mer n'est pas définitivement admise par l'ensemble des archéologues, notamment les Italiens, L. Léquement, qui sont favorables à une possible interchangeabilité des contenus (*salsamenta*, vin) de ces types d'amphores. Cf. N. BENLAZREG, M. BONIFAY, A. DRINE, P. TROUSSET, « Production et commercialisation... », *op. cit. supra*, p 118-131. Toutefois, la présence d'installation de conserves de produits de la mer dans les cités portuaires de la Byzacène et l'absence de vestiges liés à la production du vin lèvent le doute sur le contenu des *salsamenta* de ces types d'amphores.

¹¹⁰ - Cf. ST. TORTORELLA, « Ceramica di produzione africana, e rinvenimenti archeologici sottomarini della media e tarda età imperiale : analisi dei dati e dei contributi reciproci », *MEFRA*, 91, 1981, p 355-380; N. BENLAZREG, M. BONIFAY, A. DRINE, P. TROUSSET, « Production et commercialisation... », *op. cit. supra*, p 116-131.

¹¹¹ - *Idem*.

¹¹² - P. ROMANELLI, « Di alcune testimonianze... », *op. cit. supra*, p 65-70 et planches III et IV.

¹¹³ - *Idem*, p 67-69.

¹¹⁴ - Cette période correspond à celle de la production des types d'amphores présumées transporter des *salsamenta* (Keay VI, XXXV, LXI, LXII), (Cf. S.J. KEAY, *Late Roman...*, *op. cit. supra*, p 392, 394, 396), ainsi qu'à celle du contexte archéologique dans lequel ces types d'amphores ont été retrouvés, (cf. ST. TORTORELLA, « Ceramica di produzione... », *op. cit. supra*, tableaux p 373-378; N. BENLAZREG, M. BONIFAY, A. DRINE, P. TROUSSET, « Production et commercialisation... », *op. cit. supra*, p 125-127 et 132).

L'huile d'olive

L'exportation d'huile des cités portuaires du *Byzacium* est connue aussi bien par la production d'huile dans celles-ci¹¹⁵ que par les types d'amphores africaines produites dans leurs ateliers de potiers et retrouvées dans des pays de la Méditerranée¹¹⁶. Ainsi, les cités d'Hadrumetum, de Leptiminus, de Thapsus, de Sullectum, d'Acholla ont exporté de l'huile vers l'Italie et le sud de la France.

Outre les cités de Sullectum, d'Acholla qui avaient dans la place des corporations d'Ostie des bureaux, ainsi que des représentants commerciaux¹¹⁷, des amphores (africana I et II = Keay III et VI) estampillées, appartenant aux deux colonies de Leptiminus et d'Hadrumète ont été retrouvées en Italie (Ostie, Rome) et au sud de la France (Marseille, Golfe de Fos)¹¹⁸.

Les exportations d'huile des cités portuaires de la Byzacène vers les pays de la Méditerranée ont très probablement commencé à partir de la fin du II^e/ début du III^e siècles jusqu'au VI^e siècle¹¹⁹.

L'activité commerciale est attestée dans certaines cités portuaires de la Byzacène depuis l'époque punique (IV^e – première moitié du II^e siècle

¹¹⁵ - Cf. *supra*, p 4-6. Pour Sullectum, il est très probable que l'huile de la cité de *Thysdrus* était acheminée vers son port d'où elle était exportée.

¹¹⁶ - Ces amphores sont les types africana I (Keay III), ainsi que Keay VI, XXV, LXI, LXII non poissées (cf. F. ZEVI, A. TCHERNIA, «Amphores de Byzacène...», *op. cit. supra*; N. BENLAZRERG, M. BONIFAY, A. DRINE, P. TROUSSET, «Production et commercialisation...», *op. cit. supra*, p 121-135).

¹¹⁷ - Cf. P. ROMANELLI, «Di alcune testimonianze...», *op. cit. supra*, p 65-66 et planches III-IV et p 67-68.

¹¹⁸ - Pour l'amphore africana II (Keay VI), elle est très probablement non poissée (cf. F. ZEVI, A. TCHERNIA, «Amphores de Byzacène...», *op. cit. supra*, p 123-125, 132-134).

¹¹⁹ - Cette période correspond à celle de la production des amphores qui ont transporté uniquement de l'huile et celles qui ont très probablement servi à transporter ce produit (cf. S.J. KEAY, *Late Roman...*, *op. cit. supra*, p 392, 394, 396), ainsi qu'à celle du contexte archéologique dans lequel ces types d'amphores ont été recueillis (cf. St. TORTORELLA, «Ceramica di produzione...», *op. cit. supra*, tableaux p 373-378; N. BENLAZRERG, M. BONIFAY, A. DRINE, P. TROUSSET, «Production et commercialisation...», *op. cit. supra*, p 125-127 et 132).

av. J.-C.). Elle s'est ensuite développée dans presque toutes les cités portuaires pendant la période romaine (deuxième moitié du II^e av. J.-C. – VI^e siècle ap. J.-C.)¹²⁰ grâce à leurs importantes installations portuaires. En effet, les habitants des cités d'Hadrumète, de Leptiminus, de Thapsus, de Sullectum ont fait des échanges aussi bien avec ceux des cités de la Tunisie septentrionale, de la Byzacène occidentale, qu'avec les habitants des cités d'Italie, et de la Gaule méridionale. Ils ont importé et exporté principalement des objets en céramique, des produits agricoles, ainsi que des *salsamenta*.

Conclusion

La documentation disponible (notamment archéologique) a permis de faire un bilan de l'économie des cités portuaires de la Byzacène, mais avec des lacunes pour certaines de celles-ci.

A l'époque punique, les cités d'Hadrumète, de Ruspina, de Leptiminus, de Thapsus, de Gummi et d'Acholla produisaient essentiellement des céréales, qui sont le blé dur (*triticum durum*) et l'orge (*hordeum*). La structure de leurs ports¹²¹ était peu développée, ce qui réduisait les échanges commerciaux avec l'extérieur.

Certaines cités (Hadrumète, Thapsus et Sullectum¹²²) avaient des ateliers de potiers qui fabriquaient de la céramique punique (lampes, amphores) à partir du IV^e siècle av. J.-C.. A l'époque romaine, les cités portuaires entre Acholla et Hadrumetum ont introduit la culture de l'olivier à côté de la céréaliculture, car l'huile d'olive est plus rentable que les céréales. Elles ont développé aussi bien l'activité de la pêche et ses dérivés (les *salsamenta*) que la production de la céramique (céramique de cuisine, céramique commune, des amphores). Une majeure partie de leur production agricole et «industrielle» a été exportée de leurs ports vers d'autres cités de la Méditerranée, en Italie et au sud de la Gaule. Elles ont ainsi agrandi et consolidé leurs installations portuaires afin de faciliter les opérations d'échanges commerciaux avec les cités de la Méditerranée. Toutefois, les lacunes dues à la documentation archéologique nous ont amené à réduire les

¹²⁰- Pour les deux premiers siècles (Ier – fin IIe siècles) la documentation relative à l'activité commerciale des cités portuaires du *Byzacium* fait défaut.

¹²¹- Ces ports n'étaient pas réservés uniquement aux «bateaux» de commerce, ils servaient aussi à abriter les *barcae* de pêche et à défaut de cothon comme à Thapsus et à Leptiminus les «bateaux» de guerre pouvaient s'y amarrer.

¹²²- Cf. note 36.

analyses pour certaines cités et à écouter les synthèses pour certains aspects économiques. Or, nous pouvons combler ces lacunes par des sondages et/ou des fouilles des fours de potiers retrouvés dans les cités pour identifier les différentes formes de la céramique africaine, d'une part, faire des «prospections générales» au cours desquelles tous les vestiges archéologiques seront recensés (huileries, citernes rurales, etc.) et recueillis (fragment de marbre, de granit, des meules à grains, etc.), d'autre part.

SOURCES

ABDALLAH BEN MOHAMED AL MALIKI ABI BAKR, *Riadh annoufous fi tabaqat oulama Alkayrawan wa Ifriqiyata wa zohhadihim wa nossakihim wa sayri akhbarihim wa fadailihim wa awsafihim*, Volume II, Beyrouth, 1981.

APPIEN (1928), *Histoire romaine*, VIII, 14, 95, Loeb Classical Library, London.

PLINE L'ANCIEN (1980), *Histoire Naturelle*, XVII, 41, C.U.F., Paris, Les Belles-Lettres.

PSEUDO CESAR (1979), *Bellum Africum*, IX, 1-2, C.U.F., Paris, Les Belles Lettres.

SILIUS ITALICUS (1979), *Punica*, IX, 204-205, C.U.F., Paris, Les Belles Lettres.

STRABON (1949), *Géographie*, XVII, 16, Loeb Classical Library, London.

VARRON (1978), *De Rustica*, I, 44-45, C.U.F., Paris, Les Belles Lettres.

BIBLIOGRAPHIE

BENLAZREG N. ; M. BONIFAY ; A. DRINE & P. TROUSSET (1995), «Production et commercialisation des *salsamenta* de l'Afrique ancienne», *Productions et exportations africaines, actualités archéologiques*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris.

CARTON Dr (1905), «Excursion à Lemta», *Bulletin de la Société Archéologique de Sousse*.

DESMET J.-J. (1913), «Fouilles de sépultures puniques à Lemta (Leptis Minor)», *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*.

FANTAR M.H. (1999), «Villes-ports de Byzacène avant la conquête romaine», *colloque international. La Méditerranée l'Homme et la mer. Cahiers du Centre d'Etude et de Recherches Economiques et Sociales*, série géographie 21, Tunis.

FOUCHER L. (1960), «César en Afrique : autour d'Aggar», *Cahiers de Tunisie*, 3, Tunis.

FOUCHER L. (1967), «Sur une fouille de Bou Hadjar», *Mélanges d'archéologie et d'histoire* offerts à Ch. Saumagne, Tunis.

GOZLAN S. & A. BOURGEOIS (1981), «Nouvelles recherches à la maison de Neptune (Acholla-Botria)», *Bulletin du Comité des Travaux Historiques et scientifiques*, Paris.

HANNEZO G. ; L. MOLINS & MONTAGNON (1987), «Notes archéologiques sur Lemta (Leptiminus)», *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, Paris.

MATTINGLY D. (1988), «Oil for export. A comparison of Libyan, Spanish and Tunisian olive oil production in the Roman Empire» *Journal of Roman Archeology*, 1, Ann arbor, Michigan.

PEACOCK David. P.S. ; F. BEJAOUI & N. BENLAZREG (1989), «Roman amphora production in the Sahel region of Tunisia», *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherches, Actes du colloque de Sienne (22-24 mai 1986)*, Paris.

PEACOCK David. P.S. ; F. BEJAOUÏ & N. BENLAZREG (1990), «Roman pottery production in central Tunisia», *Journal of Roman Archeology*, 3, Ann arbor, Michigan.

ROMANELLI P. (1960), «Di alcune testimonianze epigrafiche sui rapporti tra l'Africa e Roma», *Cahiers de Tunisie*, 3, Tunis.

SAGUI L. (1980), «Ceramica africana dalla «villa di Tiberio a Sperlonga»», *Mélanges de l'Ecole Française de Rome. Antiquité*, 2.

TOTORELLA St. (1955), «Ceramica africana. Un bilancio dell'ultimo decennio di ricerche», *Productions et exportations africaines, actualité archéologique, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Paris.

OUVRAGES

TORTORELLA St. (1981), «Ceramica di produzione africana, e rinvenimenti archeologici sottomarini della media e tarda età imperiale : analisi dei dati e dei contributi reciproci», *Mélanges de l'école Française de Rome. Antiquité*, 91.

YOUNES A. (1999), «Quelques aspects de l'activité du portus Thapsitanus antiquus», *Revue Tunisienne des sciences sociales, Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales*. Tunis.

YOUNES A. (1999), «Estampille sur col d'amphore africaine», *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 125, Bonn.

ZEVI F. & A. TCHERNIA (1969), «Amphores de Byzacène au Bas-Empire», *Antiquités africaines*, 3.

Atlante delle forme ceramiche. I, Ceramiche fine romana nel bacino mediterraneo (medio e tardo impero), *Encyclopedia dell'arte antica, classica e orientale*, Roma, 1981.

BENLAZREG N. & D.J. MATTINGLY (1992) et col, *Leptimimus (Lemta) : A Roman port city in Tunisia, Report n° 1*, ANN ARBOR, MI.

FOUCHER A. (1964), *Hadrumentum*, Tunis.

GSELL St. (1930), *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, tome VIII, Paris.

KEAY S.J. (1984), *Late Roman amphorae in the Western Mediterranean. A typology and economic study : the catalan evidence.* Oxford.

LASSERE J.-M. (1977), *Ubique populus, peuplement et mouvements de la population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a. C.- 235 p.C.)*, Paris.

LEVEAU Ph. (1984), *Caesarea de Maurétanie, une ville romaine et ses campagnes*, Paris.

LEVEAU Ph. ; P. SILLIERES & J.-P. VALLAT (1993), *Campagnes de la Méditerranée romaine*, Paris.

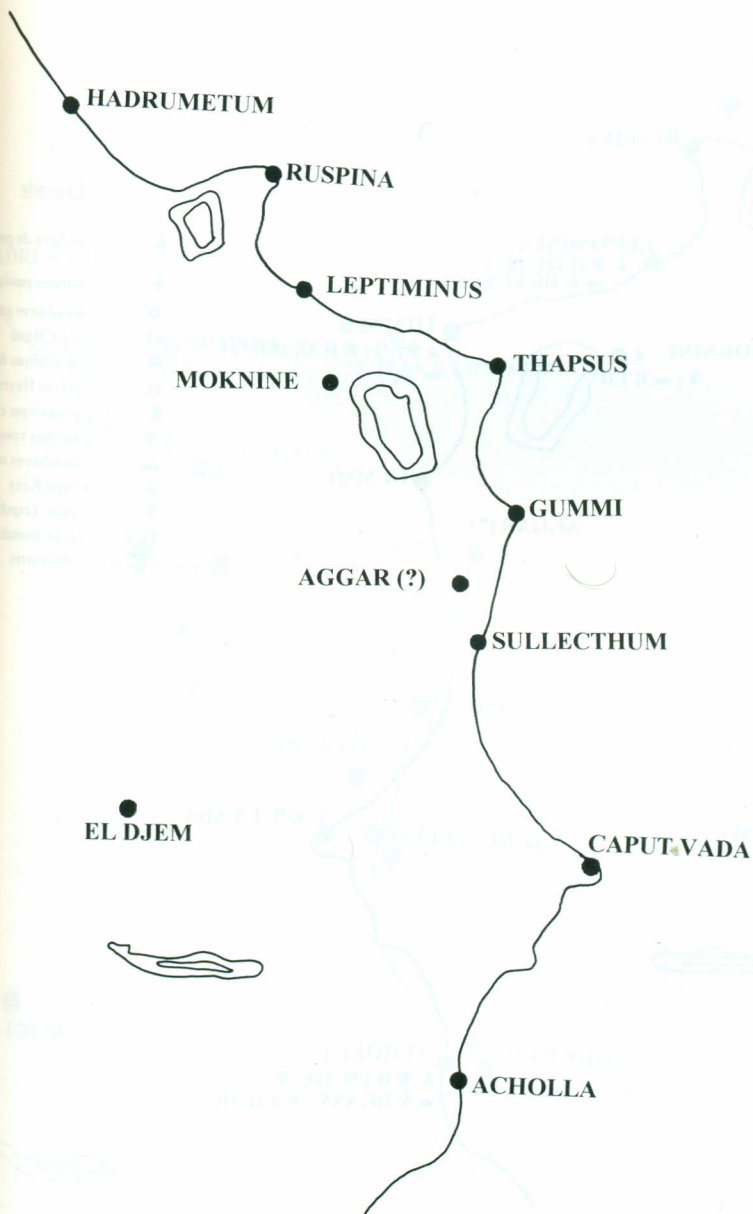
SALADIN H. (1987), *Archives des Missions.*

YOUNES A. (1999), *Recherches sur la ville portuaire de Thapsus et son territoire en Byzacène dans l'Antiquité*, Tunis.



Annexes

Figure 1 : carte des cités étudiées



0 10 20 30 Km

Figure 2 : carte des ateliers de potiers et des types des céramiques produits

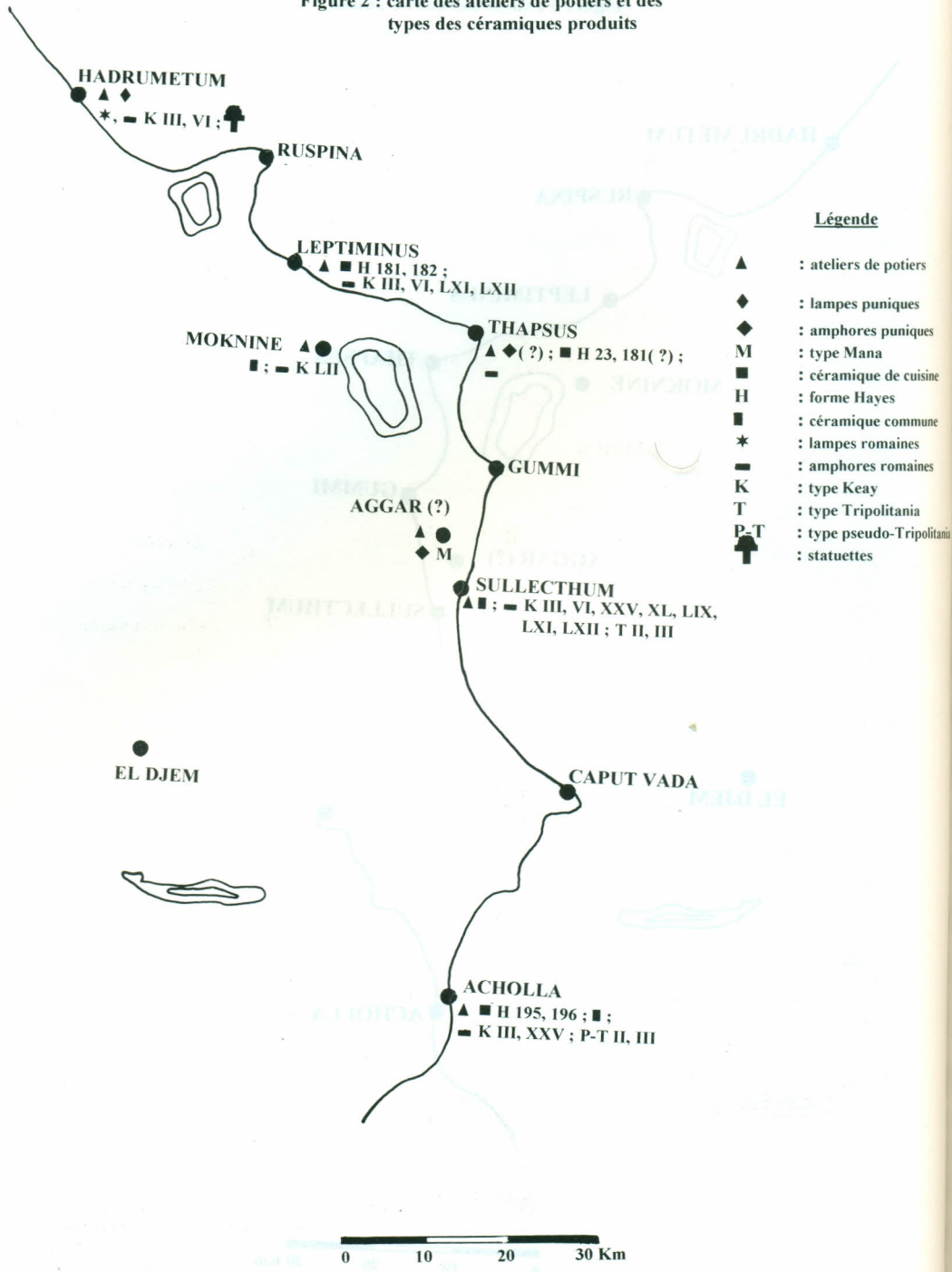
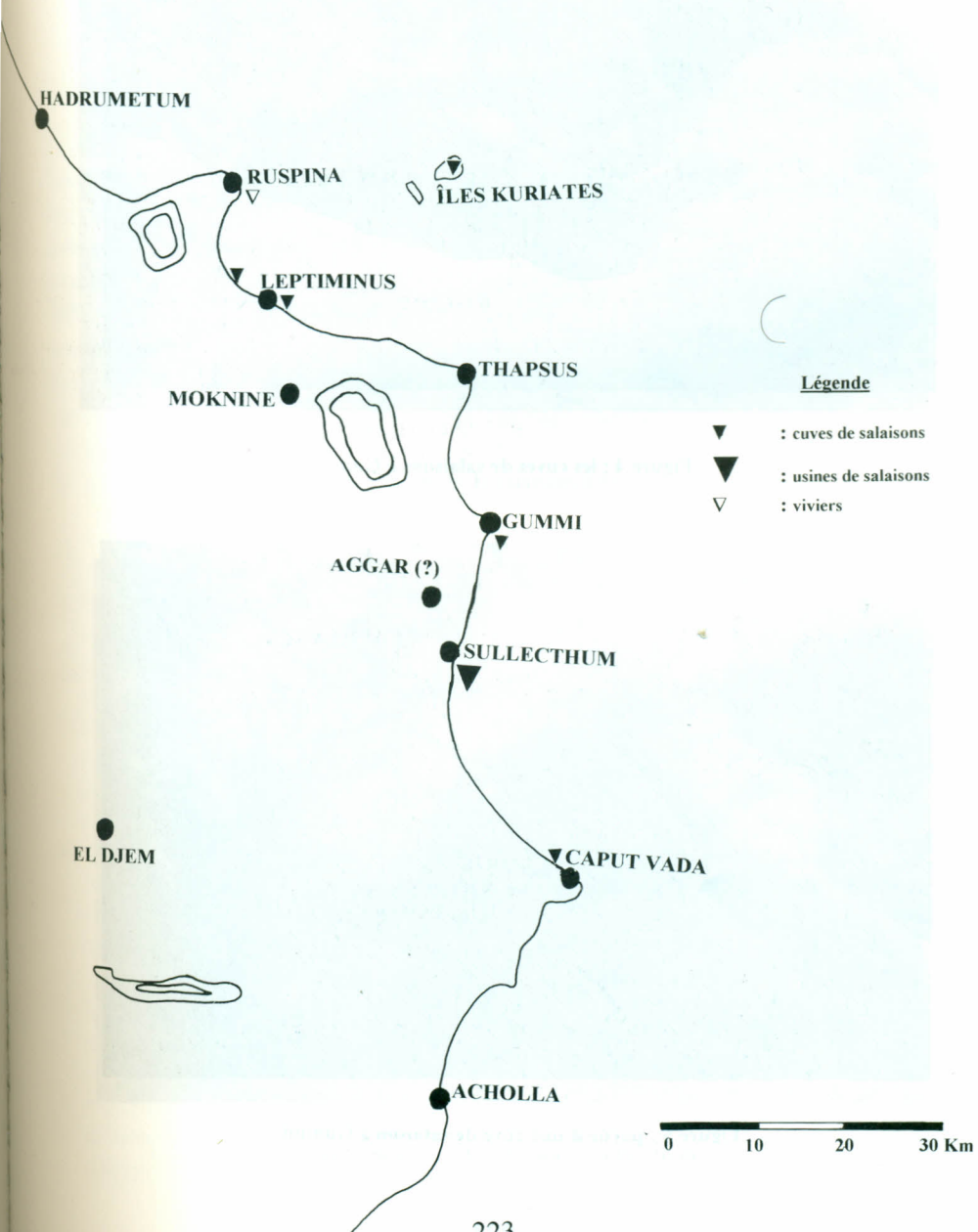


Figure 3 : carte des vestiges des installations liées
au traitement des produits de la pêche



Figures 4 et 5 : cuves de salaisons à Gummi



Figure 4 : les cuves de salaisons à Gummi



Figure 5 : partie d'une cuve de salaison à Gummi

Figures 6 et 7 : cuves de salaisons à Sullecthum

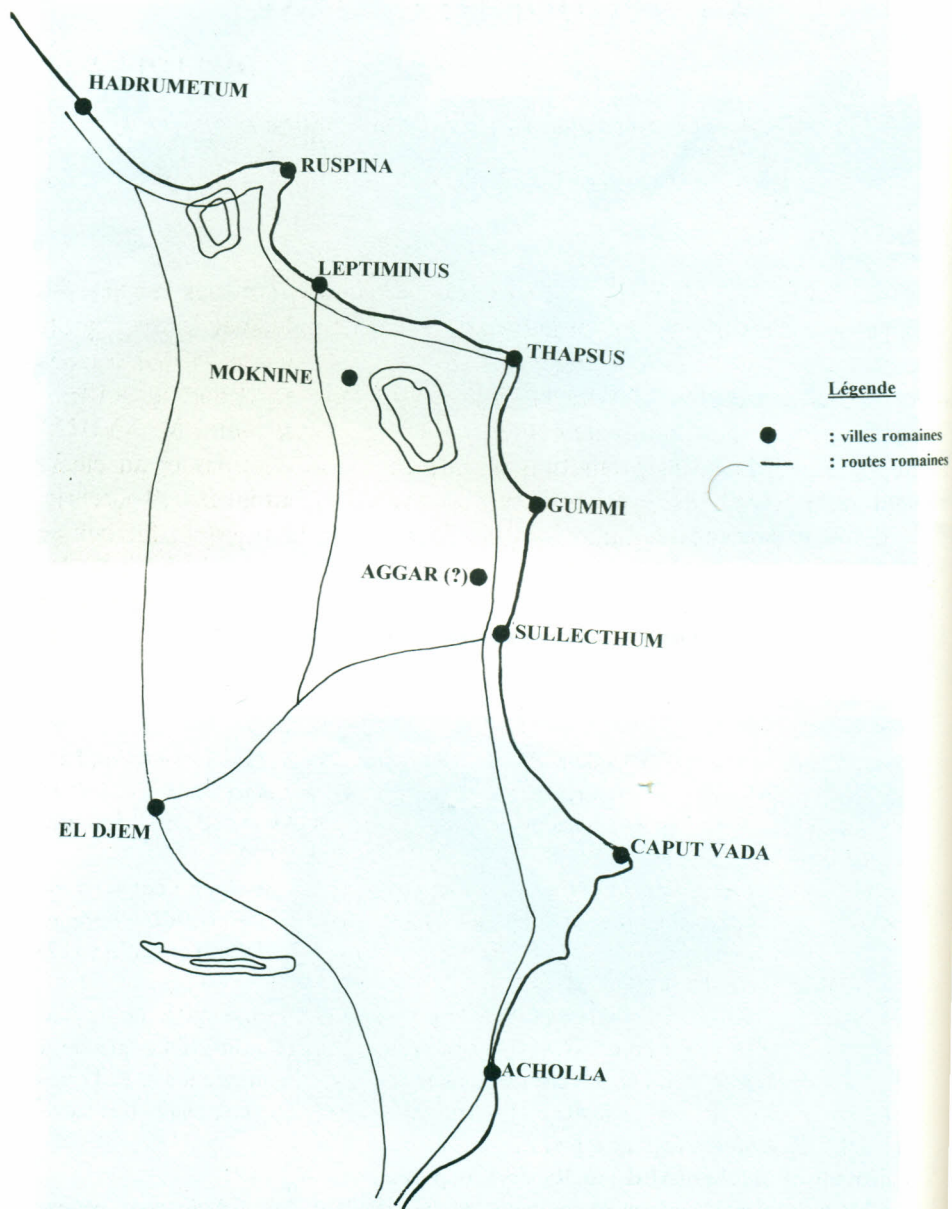


Figure 6 : les cuves de salaisons à Sullecthum



Figure 7 : une cuve de salaisons à Sullecthum

Figure 8 : carte du réseau routier à l'époque romaine*



* Elle a été établie à partir de la carte du réseau routier faite par A. FOUCHER, *Hadrumentum*, Tunis, 1964, p. 125.

0 10 20 30 Km